

CONSIGNES DE SECURITE PASSAGERS A BORD DES VEHICULES

Si votre sécurité est soumise au respect des normes réglementaires, elle est aussi soumise au respect de quelques règles de bon sens :

Interdiction absolue de :

- Voyager debout (Pensez à boucler votre ceinture !)
- Parler au conducteur
- Fumer dans le véhicule
- Consommer des boissons alcoolisées
- Transporter des produits stupéfiants

Pour votre sécurité sachez que :

Le système d'ouverture d'urgence se trouve à côté des portes. Uniquement en cas d'URGENCE ABSOLUE, appuyer ou tourner la commande pour débloquer les portes et pousser pour pouvoir sortir.

En cas d'impossibilité d'emprunter les portes, des marteaux brise vitre sont situés sur les montants de fenêtres. Ils vous permettent de briser les vitres.

Nous vous demandons de laisser l'allée centrale libre de tous bagages ou effet personnel. Confiez vos bagages au conducteur pour qu'il puisse les ranger correctement dans les soutes. Seuls vos bagages à main peuvent être placés dans les racks situés au dessus de vos têtes.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, détériorations ou vol de bagages, vêtements, appareils photos, caméras (etc...) laissés dans l'autocar. Nous vous recommandons vivement de souscrire une assurance contre ces risques.

Enfin, Une boîte à pharmacie et un extincteur se situent à l'avant du véhicule. Leur emplacement est indiqué par un pictogramme.

Pour toute autre question, veuillez vous adresser directement au conducteur ou au service Exploitation.